



Compte rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1112001
« **Massif de Villefermoy** »

Vendredi 14 décembre 2018, Mairie d'Echouboulains

Etaient présents :

Monsieur André DUCÉLIER, président du comité de pilotage, maire d'Echouboulains
Monsieur Jean-Noël PRIEUX, maire adjoint des Ecrennes
Monsieur Guy VALENTIN, maire de La Chapelle Rablais
Monsieur Philippe RUFFIER, conseiller municipal de Laval-en-Brie
Monsieur Serge VAUCOULEUR, de Valence-en-Brie
Monsieur Armand-Ghislain de MAIGRET, représentant :
-Le Syndicat Départemental de la Propriété Agricole et Rurale,
-Le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs;
Monsieur Renaud TRANGOSI, ONF
Monsieur Jean-Pierre GALERNE, ONF
Madame Sylvie FORTEAUX, DRIEE
Monsieur Roland RODDE, Direction Départementale des Territoires 77
Monsieur Luc DEFRANCE, représentant Maître OURY
Monsieur Dominique DEFRANCE
Monsieur Guy JULLEMIER
Monsieur Jean-Marie LEFORT
Monsieur Alain MAIGRET, administrateur de la FDC 77
Monsieur Jean-Denis BERGEMER, animateur du site « Massif de Villefermoy »

Etaient Excusés :

Mme la sous-Préfète de Provins
Monsieur Roger DENORMANDIE, président de la CC Bassée Montois
Monsieur Jérôme BONIFACIO, maire de Laval-en-Brie
Monsieur David LALOI, CSRPN Ile-de-France
Monsieur Benoît CHEVRON, président de la FDC 77
Monsieur Bruno MOLLOT, directeur Fédération Départementale des Chasseurs 77 (FDC77)
Monsieur Frédéric HOTTINGUER, président de l'association des amis du massif de Villefermoy
Madame Marine LAUER, CRPF Ile-de-France/Centre

Ordre du jour :

- 1- Bilan d'activités 2018
- 2- Programme d'activités 2019
- 3-Questions diverses

Introduction

Monsieur André DUCELIER, président du comité de pilotage accueille les participants, et précise que le nouveau DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral en septembre 2018.

Il donne la parole à Mr. BERGEMER de la FDC77, chargé de l'animation du site Natura 2000 « Massif de Villefermoy », pour présenter et développer les 2 premiers points inscrits à l'ordre du jour.

1 – 2 .Bilan d'activités 2018 et programme 2019:

M. BERGEMER commence la présentation en déroulant les points 1 et 2 de l'ordre du jour.

Le diaporama de présentation est disponible en téléchargement sur le site internet :

<http://seine-et-marne.n2000.fr>

*Onglet « Natura 2000 en Seine-et-Marne », puis rubriques « Le Massif de Villefermoy »,
« Documents à télécharger », « COPIL n° 6 », « Présentation ».*

-MAEc :

En complément de la présentation faite, Roland RODDE apporte quelques précisions sur les mesures MAEc.

Actuellement, 2 mesures sont déjà contractualisables car ouvertes sur le territoire « continuités écologiques » animé par la chambre d'agriculture ou sur le territoire Ancoeur - AAC Grenelle de Nangis animé par Aquil'Brise qui se superposent au périmètre du site :

- entretien des haies (HA 01) ;
- création et d'entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique (HE16).

La mesure entretien de bosquets (BO 01) est également ouverte sur le territoire Ancoeur - AAC Grenelle de Nangis (communes de Fontenailles et La Chapelle-Rablais uniquement).

Par conséquent, les mesures « entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation et retard de fauche (HE 03) » et « entretien de bosquets (BO 01) » pour les 7 autres communes pourront être contractualisables soit :

- au sein d'un nouveau territoire MAEc Villefermoy ;
- ajoutées au sein des 2 territoires déjà ouverts ;
- ouverts lors de la prochaine PAC.

-Pic mar:

L'estimation du nombre de couple est basée sur la même formule scientifique appliquée tous les 4 ans sur les mêmes points d'écoute. Plus que la formule elle-même, ce qui est à retenir c'est le nombre de contact qui est à la hausse (+25% / 2014), et confirme que la population de Pic mar se porte bien sur le site.

-Bondrée apivore : le nombre de couple se maintient, sur proposition de M. RODDE, des journées d'observation seront réalisées en août, période de migration postnuptiale de l'espèce, afin d'estimer le nombre de jeunes à l'envol. Ces observations seront réalisées sur les 10 points du protocole.

3. Questions diverses :

-Extension du périmètre du site :

Sur le terrain, et ce jour, quelques propriétaires ont posé la question de la possibilité d'extension du périmètre du site sur des entités leur appartenant mais situées en « lisière » du site.

M.BERGEMER se rapprochera de la DRIEE pour étudier la procédure d'extension, puis en informer les propriétaires au cours des rencontres avec l'association des Amis du Massif de Villefermoy, et envisager alors les suites à donner.